

DECISION D'APPROBATION DE MODELE
N° 92.00.611.003.1 DU 12 FEVRIER 1992

Balance à équilibre automatique SDL-ORAMA modèle "B" à indication du poids et du prix

(CLASSE III)

LA PRESENTE DECISION EST PRONONCEE EN APPLICATION DU DECRET N° 88-682 DU 6 MAI 1988 RELATIF AU CONTROLE DES INSTRUMENTS DE MESURE, DU DECRET N° 65-487 DU 18 JUIN 1965 MODIFIE PAR LE DECRET N° 75-1201 DU 4 DECEMBRE 1975 REGLEMENTANT LA CATEGORIE D'INSTRUMENTS DE MESURE : INSTRUMENTS DE PESAGE A FONCTIONNEMENT NON AUTOMATIQUE ET INSTRUMENTS DE PESAGE INDICANT LE PRIX.

FABRICANT

SDL-ORAMA, 91, rue Saint Germain, 93290 Romainville.

OBJET

La présente décision complète la décision d'approbation de modèle n° 88.1.34.629.1.3 du 23 décembre 1988 (1).

CARACTERISTIQUES

La balance à équilibre automatique SDL-ORAMA modèle "B" à indication du poids et du prix faisant l'objet de la présente décision diffère du modèle ayant fait l'objet de la décision précitée par les inscriptions qu'elle peut porter.

INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES

Le numéro d'approbation de modèle figurant sur la plaque d'identification des instruments concernés par la présente décision est identique à celui fixé par la décision précitée.

DEPOT DE MODELE

Plans et schémas déposés à la sous-direction de la métrologie, à la direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement d'Ile-de-France et chez le fabricant.

VALIDITE

La présente décision est valable jusqu'au 22 décembre 1998.

REMARQUE

La balance à équilibre automatique SDL-ORAMA modèle "B" à indication du poids et du prix peut porter l'inscription BERKEL.

POUR LE MINISTRE ET PAR DELEGATION :

PAR EMPACHEMENT DU DIRECTEUR DE L'ACTION RÉGIONALE
ET DE LA PETITE ET MOYENNE INDUSTRIE,
L'INGÉNIEUR EN CHEF DES INSTRUMENTS DE MESURE,

J. HUGOUNET

(1) *Revue de Métrologie*, décembre 1988, page 1246.